

Natura 2000 et vous.



N°3

2^e semestre 2010



- La Saline de la Caye à Guérande inondée et endommagée en raison d'une brèche dans la digue marine

Document d'informations des sites Natura 2000 animés par Cap Atlantique

ACTUALITÉS DU 1^{er} SEMESTRE 2010

Ce numéro 3 de « Natura 2000 et vous » vous propose quelques faits marquants de la mise en œuvre de Natura 2000 sur les sites animés par Cap Atlantique.

Le début de l'année 2010 a été marqué par les ravages de la tempête Xynthia dans les marais salants. Plus de 1000 hectares de marais ont été inondés par la mer et 43 brèches dans les digues ont été recensées.

L'animation des sites Natura 2000 a donc été majoritairement réorientée en mars et avril à la réparation des dégâts de la tempête et à l'appui à la profession paludière.

● Les marais salants de Lencly à La Turballe et Guérande inondés dans la nuit du 28 février 2010



LES RÉALISATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2010

LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES (MAE)

D'une durée de cinq ans, les MAE, succédant aux anciens Contrats d'Agriculture Durable, sont des contrats signés entre un exploitant agricole et l'Etat. Elles visent à pérenniser la gestion extensive des prairies humides (pâturage modéré ou fauche tardive), l'entretien des mares ou la gestion des marais salants.

De nombreux Contrats d'Agriculture Durable dans les marais salants ou dans les terres de marais **se sont achevés en 2010**. Les exploitants intéressés peuvent dorénavant contractualiser les nouvelles mesures agro-environnementales. Voici un premier bilan de la contractualisation pour cette année :

Fauche de marais



Dans les terres de marais (Pompas, Pont Mahé,...), cinq agriculteurs ont signé une MAE sur une vingtaine de mares pour les restaurer ou simplement les entretenir : coupe des arbres, curage, débroussaillage annuel, pose de clôture pour empêcher le piéti-

A Mesquer, le marais du Breugny réhabilité



Une mare engagée en MAE à Herbignac

nement des bovins... Dans le même cadre, une centaine d'hectares de marais seront gérés par pâturage extensif ou fauche tardive.

Dans les marais salants, la nouvelle MAE n'a attiré aucun paludier. Le nouveau cadrage administratif décidé par la Commission Européenne ne tient malheureusement pas assez compte des réalités foncières d'une part, et des pratiques salicoles d'autre part. Pour ces raisons, les organisations professionnelles paludières ont engagé une réflexion avec l'appui technique de Cap Atlantique pour adapter le dispositif aux enjeux écologiques et aux réalités du terrain.

LES CONTRATS NATURA 2000

Les premiers chantiers, initiés en 2008, sont dorénavant bien avancés et commencent à porter leurs fruits.

A Mesquer, le marais du Breugny, réhabilité par la Commune pour l'accueil des oiseaux d'eau a vu d'importants rassemblements de **Spatules blanches** cet hiver. Le printemps a été l'occasion d'observer le retour de l'Avocette élégante : pas moins de huit nids ont été recensés cette année alors que l'espèce avait disparu depuis bien longtemps sur le site.

Spatules blanches sur le marais



A Guérande, un propriétaire a restauré plusieurs hectares de dune grise grâce à la coupe de Pins maritimes. Milieu ouvert, la dune grise disparaît lorsque la colonisation par les pins est trop importante.



● Dune grise restaurée

A Saint-Molf, la Commune fait faucher des prés salés abandonnés, après avoir procédé à la limitation des prunelliers qui les envahissaient. Là encore, en l'absence de gestion (fauche, pâturage,...), les prés salés de marais, milieux d'intérêt européen, disparaissent au profit de fourrés d'arbustes plus communs, notamment de prunelliers, à l'intérêt écologique nettement moindre.

Enfin, **d'autres particuliers ou communes sont aussi intéressés pour monter des Contrats Natura 2000** : pas moins de **11 projets sont en cours d'élaboration** avec l'aide de l'animateur Natura 2000.



● Pelouse à Armerie au Pouliguen

L'APPUI AUX COLLECTIVITÉS

Cap Atlantique a élaboré pour la commune du Pouliguen une notice de gestion pour les espaces naturels de la Grande Côte. Les services techniques municipaux l'ont mise en œuvre dès le mois de juin : mise en défens pour éviter le piétinement par les promeneurs, fauche des espaces prairiaux, limitation des espèces végétales invasives (Baccharis notamment). Un travail similaire doit être mené pour la commune du Croisic.



● Pelouses sommitales au Pouliguen

Les landes littorales de Pen Bé à Assérac, propriété du Conservatoire du Littoral, **devraient aussi bénéficier d'un document de gestion en fin d'année.** En plus d'un état des lieux biologique et socio-économique, il comporte une liste d'opérations à mettre en œuvre pour améliorer l'accueil du public et restaurer la biodiversité. Ce travail est mené par Cap Atlantique, en étroite collaboration avec le Conservatoire du Littoral, la Commune d'Assérac et le Conseil Général. Un appui scientifique est également apporté par le Conservatoire Botanique National de Brest et Bretagne Vivante-SEPNB.

LES ETUDES SCIENTIFIQUES

Cap Atlantique a réalisé au premier semestre 2010 une étude sur le Triton crêté, financée à 100% par l'Etat.

Menée par deux stagiaires pendant 6 mois, elle a permis de diagnostiquer l'état de 600 mares et des populations de batraciens qui les peuplent.

L'objectif était aussi de **mettre en évidence les réseaux de mares** utilisés par l'espèce, afin de proposer aux propriétaires et aux agriculteurs des mesures contractuelles favorables à l'espèce.



● Les Landes de Pen Bé à Assérac



CE QU'ILS EN PENSENT

Le point de vue d'un éleveur

“ En 2010, le CAD que l'on avait souscrit en 2005 se terminait. Nous avons donc décidé de contracter des MAE sur les prairies humides et sur l'entretien de mares.

Ces types de terrain ont un potentiel agronomique très faible par rapport à des terres cultivables. Ceci pourrait pousser les agriculteurs à délaisser les marais mais ces mesures nous permettent de mieux entretenir ces milieux.

Pour pouvoir prétendre à ces mesures, nous devons suivre un cahier des charges basé notamment sur le respect d'une période et d'une pression de pâturage maximales. Il faut également remplir un carnet de pâturage et il existe de nombreuses autres contraintes à respecter. Les contrôles effectués par l'Etat sont malheureusement souvent tatillons.

A mon avis, les contraintes imposées par les MAE pourraient être allégées pour motiver plus d'agriculteurs à s'engager tout en conservant des pratiques favorables au marais.

Malgré cela, l'accompagnement de l'animateur Natura 2000 de Cap Atlantique nous permet de disposer d'un diagnostic de terrain et d'éclaircissements sur le cahier des charges de chaque MAE. ”

Hervé CADRO,
Éleveur d'Assérac ayant
souscrit une Mesure Agro-
Environnementale



PROCHAIN NUMÉRO

Fin du 2^e semestre 2010



● Paludiers, conchyliculteurs et services techniques de la Ville de Guérande solidaires dans l'effort



Cette démarche est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds Européen
de Développement Régional

Pour en savoir plus, contactez

la Direction de l'Environnement de Cap Atlantique au 02 51 75 06 80
philippe.dellavalle@cap-atlantique.fr

www.cap-atlantique.fr www.natura2000.fr

Document réalisé en collaboration avec Cap Atlantique et les Services de l'Etat. Tirage 1 500 ex.

© 2010 - Création MACHINADOM - 02 51 75 07 05 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07 - Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.
Crédit photo : ©Cap Atlantique. F. Pompougnac.

